	Mairie d'IFS **Esplanade François Mitterrand** **B.P. 44 – 14123 IFS** Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département **CALVADOS** Canton **CAEN XVI**

SOCIETE SERPOLLET – TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT CPI - BOULEVARD DES VIOLETTES
ARRETE N° 2026/350

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,
VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;
VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 28 janvier 2026 de la société SERPOLLET sollicitant la Ville concernant des travaux de renouvellement CPI – boulevard des Violettes à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer le stationnement aux abords du chantier ;

ARRETE

Article 1 : La société SERPOLLET est autorisée à réaliser, à partir du 19 octobre 2026 et pour une durée de 5 jours, des travaux de renouvellement CPI – boulevard des Violettes à Ifs ;

Article 2 : Afin de permettre la réalisation des travaux, la circulation sera rétrécie avec la mise en place d'un alternat par feux tricolores.

Article 3 : La société SERPOLLET est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place de la signalisation.

Article 4 : Après les travaux, la société SERPOLLET devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
- La Police Municipale d'Ifs ;
- La société SERPOLLET ;
- Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
- KEOLIS ;
- Le SDIS.

Fait à Ifs, le 15 octobre 2026

MAIRIE D'IFS (Calvados)

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE